

Monsieur Gilles ERNOULT
Principal du Collège François Villon
à
Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil d'Administration

Objet : **Conseil d'Administration n°1**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à la séance n°1 du Conseil d'Administration qui aura lieu le :

Jeudi 5 octobre 2023 à 18h00

Salle polyvalente

Le Principal
Gilles Ernoul

Ordre du jour

1° Affaires administratives

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 29 juin 2023*
- Délégations de signature
- État d'occupation des logements – attribution - rentrée 2023*
- Reconduction convention UGAP électricité 2025*
- Convention de mise à disposition des matériels informatiques – plan numérique 2018/2024*
- Règlement intérieur des sorties et voyages*
- Autorisation de recrutement des AED*
- **Autorisation d'adhésion à l'établissement mutualisateur des paies des AED***
- Autorisation envoi des factures par mail*
- Autorisation affichage délibérations du CA sur le portail public du collège*

2° Affaires financières

- Convention d'Occupation Précaire : tarif du loyer*
- **Voyage Paris – principe , budget*, tarif participation des familles***
- **Séjour Paris : don du FSE***
- **Séjour Paris - Prélèvement sur fonds de roulement ***

3° Affaires pédagogiques

- Information projet fresque
- Programmation projets pédagogiques
- Protocole de lutte contre le harcèlement*
- Protocole de continuité pédagogique*
- Conventions « classe relais » et « UPE2A »**
- IMP*

5° Questions diverses

Les questions diverses sont à faire parvenir dès que possible par écrit, auprès de Monsieur le Principal.

En cas d'absence veuillez contacter votre suppléant.

Tel : 02.41.44.90.52

Mél :
ce.0491260d@ac-nantes.fr

8, avenue François Villon
49130
Les Ponts de Cé